

# Outremont Montréal



**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire substitut de l'arrondissement d'Outremont, que lors de sa séance ordinaire tenue le 3 avril 2017, le conseil de l'arrondissement a adopté les règlements suivants :

- le règlement **A0-347** intitulé « *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et le stationnement (1171)* »;

L'objet de ce règlement est de modifier l'Annexe H du règlement 1171 afin d'implanter, sur le côté sud de l'avenue Atlantic, une zone de stationnement réservé aux camions de cuisine de rue de 10 h 30 à 15 h le mercredi, du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre.

- le règlement **A0-350** intitulé « *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et le stationnement (1171)* »;

L'objet de ce règlement est de modifier l'Annexe H du règlement 1171 afin d'agrandir la zone de stationnement réservé aux autobus scolaires localisée sur le côté ouest de l'avenue Champagneur, entre les avenues Bernard et Lajoie, pour une plage horaire de 14 h 30 à 15 h 30 du lundi au vendredi, du 15 août au 28 juin, tout en conservant les heures d'entretien de la chaussée existantes.

Toute personne intéressée peut consulter ces règlements au secrétariat d'arrondissement situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine à Outremont, du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h.

Montréal, le 13 avril 2017

M<sup>e</sup> Julie Desjardins, avocate  
Secrétaire substitut de l'arrondissement

